

Paris, le 3 décembre 2025

## **Budget 2026:**

## Le logement est un besoin essentiel, pas une variable d'ajustement budgétaire

Après avoir été largement rejeté par les députés, le projet de loi de finances poursuit son examen au Sénat, dans sa version présentée par le gouvernement. Ce retour à la case départ est une très mauvaise nouvelle pour les personnes sans domicile et mal-logées, tant le texte initial manque d'ambition pour le logement, et poursuit le démantèlement de filets de protection essentiels des plus vulnérables.

Gel des APL et suppression totale pour les étudiants étrangers extra-communautaires, fin de la rénovation énergétique dans le parc HLM, coupe massive dans l'aide à la rénovation dans le parc privé MaPrimeRénov, hébergement d'urgence saturé et logement social en grande difficulté : le Collectif des Associations pour le Logement appelle les sénateurs à revoir entièrement la copie du gouvernement pour enrayer la crise du logement.

Alors que le taux de pauvreté atteint son niveau le plus haut depuis vingt ans, que plus de 15 millions de personnes sont fragilisées par leurs conditions d'habitat, que 350 000 personnes sont sans domicile, dont près de 3 000 enfants à la rue tous les soirs, le Collectif des Associations pour le Logement appelle le gouvernement et les sénateurs à faire du logement une priorité d'investissement public, plutôt qu'une variable d'ajustement budgétaire. Chaque euro dépensé dans le logement renforce la cohésion sociale, protège la santé publique, accélère la transition énergétique et crée de nouveaux emplois : sacrifier le logement pour faire baisser la dépense publique est une grave erreur de calcul, qui pénalise tous nos concitoyens, en commençant par les plus fragiles.

Garant du droit au logement, l'État peut encore sortir de la "non-assistance à personnes mal-logées" que le CAL a dénoncé devant la justice le 13 février 2025. Il doit pour cela s'appuyer sur 5 priorités :

- 1. Rétablir la sincérité du budget de l'hébergement d'urgence et les 10 000 places supplémentaires votées par la commission des finances de l'Assemblée nationale, soit 200 millions d'euros ;
- 2. Revenir sur le gel des APL, sa suppression pour les étudiants étrangers et les revaloriser de 10 % au 1er janvier 2026 ;
- 3. Renforcer les aides à la pierre de l'État pour le logement social et réduire la ponction RLS sur le monde HLM, afin de répondre à la demande grandissante de logements sociaux et de respecter les objectifs de la stratégie nationale du « Logement d'abord » ;
- 4. Pérenniser et renforcer le dispositif fiscal Loc'Avantages permettant d'inciter les bailleurs privés solidaires à louer leurs logements à des ménages à faibles ressources, et associer le nouveau statut du bailleur privé à des contreparties sociales fortes ;
- 5. Augmenter le budget de l'Anah pour respecter l'objectif légal de 300 000 rénovations d'ampleur par an que s'est fixé la France.

**CONTACTS PRESSE**